

Comité Marine Le Pen 2012

Nanterre, le 9 janvier 2012

M. Pflimlin France télévision 15 esplanade Henri de France 75015 Paris

Monsieur le président,

L'émission de M. Ruquier du 7 janvier est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. D'ici le scrutin présidentiel, tout est à craindre de la part de cet animateur.

M. Ruquier a diffusé ce samedi cette affiche au cours de son émission hebdomadaire. J'insère l'image dans ma lettre car peut-être n'êtes vous pas au courant ?



La vulgarité de M. Ruquier atteint son comble. Madame Marine Le Pen est la seule candidate à être traitée ainsi sur le service public.

Je récapitule ici les atteintes très graves dont elle fait l'objet :

- Émissions « C'est à vous » et « Infrarouge » de Caroline Fourest : des demandes de droit de réponse sont en cours. Ce serait le minimum que vous vouliez bien les accepter.
- Procédure contre l'émission « Complément d'enquête » relativement à la déontologie des journalistes de cette émission. J'ai constaté que la semaine dernière des journalistes de cette émission avaient été placés en garde à vue à l'occasion d'un autre incident déontologique.
- Plainte pour injure contre M. Ruquier après qu'il ait transformé la généalogie de Mme Le Pen en croix gammée.
- Je n'oublie pas la plainte qu'a dû déposer aussi Me Collard contre M. Darmon et M. Ruquier.

Maintenant M. Ruquier compare Mme Le Pen à une merde. En ajoutant, "la candidate qui vous ressemble", Laurent Ruquier insulte au passage des millions de téléspectateurs et d'électeurs.

Sous l'impulsion de France télévisions, la campagne présidentielle s'engage dans une voie particulièrement nauséabonde et ordurière. J'adresse copie de la présente lettre au Conseil supérieur de l'audiovisuel et je la rends publique.

Veuillez agréer, M le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Bruno Bilde Directeur de la communication de la campagne présidentielle de Marine Le Pen